

A la suite de l'Assemblée générale extraordinaire de l'acca de saint pardoux morterolles en date du 30 mai 2021, un nouveau bureau a été élu. Le bureau se compose : président Mathias Thierry, vice présidente Jeannetaud Sylvie, trésorier Couffy Nicolas, secrétaire Baury Daniel, membres Malavaud Jean Jacques, Malavaud Julien, Faure Frédéric, Leclerc Christine, Volondat Philippe.

Puis le dimanche 6 juin 2021 s'est déroulée l'Assemblée générale de l'acca avec comme obligations : compte rendu moral et financier, approbation par majorité des nouveaux statuts de l'acca, approbation du nouveau règlement intérieur, plan de chasse du grand gibier, lâché de faisans et perdreaux pour la nouvelle saison et pour finir par des questions diverses.

Pour info les cartes d'invitation journalière seront délivrées la veille des jours de chasse uniquement par le président et par le trésorier.

Sincères salutations, le président Mathias Thierry.
Voilà les infos pour plus de renseignements ou autres choses mon portable 06.59.22.07.75.

Chant de Pierre

En raison de la pandémie liée à la Covid-19, l'association « Chant de Pierres » a cessé toute activité depuis 18 mois. Progressivement l'étau se desserre, les mesures barrières sont moins contraignantes, les adhérents de l'association sont en très grande majorité vaccinés contre ce nouveau virus et le soleil brille à nouveau sur les activités associatives.

Avec prudence, car nous savons que la situation sanitaire est fragile, l'association reprendra ses activités de plein air dès la fin de l'été avec la traditionnelle confection du jus de pomme.

« Chant de Pierres » donne rendez-vous à tous ses amis le samedi 23 octobre chez Jacques et Martine LEFAUCHEUR au village typique de Bord.

Michel Truffy : 0555649164
chantdepierres@orange.fr

ETAT CIVIL

Décès de Raymond LEBRETTE, le 16 avril 2021

Décès de Vincent PEYCLIT, le 18 avril 2021

Naissance de Robin SOULMAGNON, le 22 mars 2021

Naissance de Louise CHOUTEAU, le 31 mai 2021

Naissance de Lyse ROUSSEL, le 07 juillet 2021

Mariage d'Alain GENESTIER et Nicole



Société Scolaire Forestière

JC Paul Carrier : 0555649144
Alain Comencini : 0555649173
scte.scolaireforestiere@gmail.com

La Grange Brodée

En raison de la crise sanitaire les soirées contées sont annulées. Ouverture tous les jours de 14h à 18h sur appel téléphonique :

Walter Drapiewski
0689751797 ou 0555641583

Open Door

Peter Edmondson
Président

0647542009
opendoor23.com

Christophe DOUCET, Saint-Pardoux-Morterolles

Mme ROUSSEL, M. SAINT-REMY et leurs enfants, Le Massadour

Nouveaux Arrivants



St-Pardoux Morterolles

LE PARDOLLIEN

“Qui chante pendant l'été danse pendant l'hiver.” Esope

N°13

ÉDITO

Pardolliennes, Pardolliens,

Ces premiers jours d'été voient le spectre de la COVID s'éloigner peu à peu. Bien sûr il faut rester prudent, une autre vague de contamination reste possible, néanmoins, mon équipe et moi-même espérons pouvoir enfin mettre en oeuvre une de nos promesses de campagne, laquelle me tient tout particulièrement à coeur, organiser à la rentrée une série de réunions, village par village.

Je compte sur votre participation nombreuse à ces réunions qui permettront à chacun d'exprimer ce qu'il souhaiterait pour l'avenir de notre commune. Aussi, si vous avez des idées visant à améliorer le quotidien des Pardolliens, n'hésitez pas à nous en faire part au cours de ces réunions. Chacune de vos réflexions sera prise en compte et nous mettrons tout en oeuvre pour y apporter des réponses qui pourront occasionner de nouveaux engagements pour la seconde partie de notre mandature.

Mais revenons au présent et à ce qui a déjà été accompli. Nous n'avons pas chômé depuis l'installation du nouveau conseil municipal. Je me permets de vous renvoyer à la lecture des pages intérieures du présent bulletin et vous verrez au travers de photos et d'articles détaillés que les chantiers initiés sont peu à peu menés à leur terme. J'en cite rapidement les principaux : la restauration de l'église de Saint-Pardoux, la réfection des extérieurs qui est pratiquement achevée, le hangar communal que chacun peut voir se dresser à côté du cimetière de Saint-Pardoux, le verger communal, les nécessaires travaux de voirie, le nouveau chantier que constitue le clocher de la chapelle de saint Gilles, etc.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer mon équipe et moi-même lors des permanences du mercredi après-midi. Nous sommes de plus en plus nombreux à avoir reçu une double injection du vaccin et les risques de contamination sont en très forte diminution sur notre territoire, même si le principe de précaution doit nous inciter encore à respecter au mieux les gestes barrières.

Je vous souhaite à tous un bel été et de savourer avec bonheur les débuts de cette liberté heureusement retrouvée.

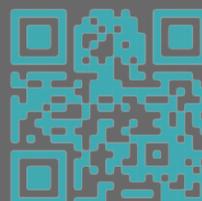
Le Maire,
Patrice Pataud

Les comptes rendus du conseil municipal et procès verbaux sont affichés en mairie et disponibles sur le site de la commune.

Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
05 55 64 91 54

communestpardouxmorterolles@orange.fr
www.commune-de-saint-pardoux-morterolles.fr

Pour un rendez-vous personnalisé, avec le maire ou ses adjoints, contacter le secrétariat.



Directeur de publication : Patrice Pataud
Responsable de la rédaction : L'équipe municipale
Conception Graphique : Jean-François Cuquemelle
Crédits photographiques : L'équipe municipale - pixabay - WilliamPhotographie

Eglise de Saint Pardoux Morterolles

Les travaux concernant les toitures et d'une manière générale l'extérieur du bâtiment sont en phase d'achèvement. La réfection du clocher en bardeaux de châtaignier qui n'avait pas été prévue fera partie d'une tranche de travaux supplémentaire. Cette décision a été validée par le Conseil municipal réuni le 4 mars 2021.

Autres travaux non prévus initialement : l'élargissement de l'accès à la porte principale de l'église. Sur les recommandations de M. Prunet, architecte en chef des monuments historiques, il sera établi un large parvis, lequel, outre le fait, qu'il facilitera l'accès à la nef centrale, permettra une mise en valeur du porche et de la porte qui sera refaite à l'identique et avec les matériaux d'origine.



Chapelle Saint-Gilles

Il nous a été rapporté que le clocher de la chapelle Saint-Gilles penchait de manière inquiétante. L'exécutif municipal s'est immédiatement rendu sur place pour constater ces désordres architecturaux.

Le Conseil Municipal réuni le 2 juin 2021 a décidé à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise PENOT. Les travaux de sauvegarde devraient être effectués rapidement.



Cimetière Saint-Gilles et Jardin du souvenir

Une plaque de pierre a été installée de façon à surplomber le jardin du souvenir.

Il est désormais possible d'y faire inscrire le nom des défunts qui ont choisi l'incinération et la dispersion de leurs cendres sur cet espace dédié.

Téléphonie Mobile

Comme vous avez pu vous en rendre compte, l'antenne 4G installée à Saint-Pardoux est dorénavant en service. Elle a permis une réelle amélioration du réseau dans des localités où la connexion était jusqu'alors très faible voire inexistante. Elle dessert les hameaux du sud, de l'est et de l'ouest de la commune. Reste à perfectionner le réseau côté nord, notamment sur le Puy La Croix, le Bois Laron et le Breuil.

Elections départementales et Régionales

Résultats sur notre canton (Bourganeuf) :

SOC Mme JOUANNETAUD Marinette et M. LOZACH Jean-Jacques	62.48 %	318 voix
DVDM. GAUDY Sylvain et Mme JACOB Arlette	23.97 %	122 voix
RNM. DENIS Michel et Mme TURBIN Katia	13.56 %	69 voix

Résultats Régionales :

LUG Alain ROUSSET	52.1 %	285 voix
LRN Edwige DIAZ	19.38 %	106 voix
LLR Nicolas FLORIAN	14.99 %	82 voix
LECO Nicolas THIERRY	6.95 %	38 voix



Hangar municipal

Les lots concernant certaines tranches de travaux qui étaient jusqu'alors restés infructueux ont été pourvus. Le hangar municipal est aujourd'hui sorti de terre et il est conforme aux recommandations des services de l'architecte des bâtiments de France puisqu'il faut rappeler que les abords du cimetière de Saint-Pardoux font partie du périmètre de l'église et que dans un souci de préservation du patrimoine, les nouveaux bâtiments érigés dans ce périmètre doivent répondre aux exigences d'un cahier des charges précis et s'intégrer au mieux dans notre paysage rural préservé.

L'avancement des travaux se poursuit maintenant de manière constante et d'ores et déjà la structure et la toiture sont en place et la pose du bardage en planches de douglas provenant de notre forêt communale est en cours.

Bientôt nos matériels seront stockés de manière pratique pour nos agents et mis en sécurité.

Verger communal de Saint-Pardoux

Tous les arbres fruitiers commandés ont été mis en terre avec grand soin... Il faut maintenant faire preuve de patience avant de pouvoir profiter de la prochaine fructification. Une association dédiée au verger communal verra le jour courant septembre.

Projet Eolien

Un mât de mesure vient d'être implanté afin d'évaluer la densité de la faune environnante.



Patrimoine hydrologique

Une évidence s'impose à tous : l'eau est une denrée précieuse indispensable à notre vie quotidienne et il est devenu impératif de la préserver pour le présent mais aussi pour l'avenir. C'est avec cet objectif à l'esprit que le Conseil départemental propose aujourd'hui aux communes sur son territoire de s'inscrire dans une étude du patrimoine hydrologique visant à recenser les réseaux d'eau potable existants. Le Conseil départemental propose également d'accorder une subvention de 75 % pour aider les communes désireuses de s'inscrire dans le cadre de cette action à réaliser les travaux de réfection éventuels de leurs réseaux suite aux constats qui seront établis par l'étude. Le 3 décembre 2020, les membres du Conseil municipal ont donné à l'unanimité leur accord à cette initiative du département et l'entreprise Larbre ingénierie a été retenue pour effectuer l'étude préliminaire et réaliser des plans précis du réseau d'eau.

Dans ce même esprit, au cours de ce Conseil municipal du 3 décembre, un périmètre de protection du captage d'eau des Fayens du village de Buze a été défini. Sa mise en place sur le terrain se fera prochainement.

Préservation de l'espace naturel des cascades d'Augerolles

La Commune a fait le choix de conserver l'aspect naturel et sauvage du site des Cascades d'Augerolles en faisant l'acquisition (par le biais d'un échange) d'une parcelle de feuillus proche du site de sorte qu'aucune coupe rase de ces feuillus ne viennent impacter un paysage qu'il convient de préserver.



Dates à retenir

Noël des enfants : 19 décembre 2021
Vœux du maire : 14 janvier 2022
Repas des aînés : 23 janvier 2022